

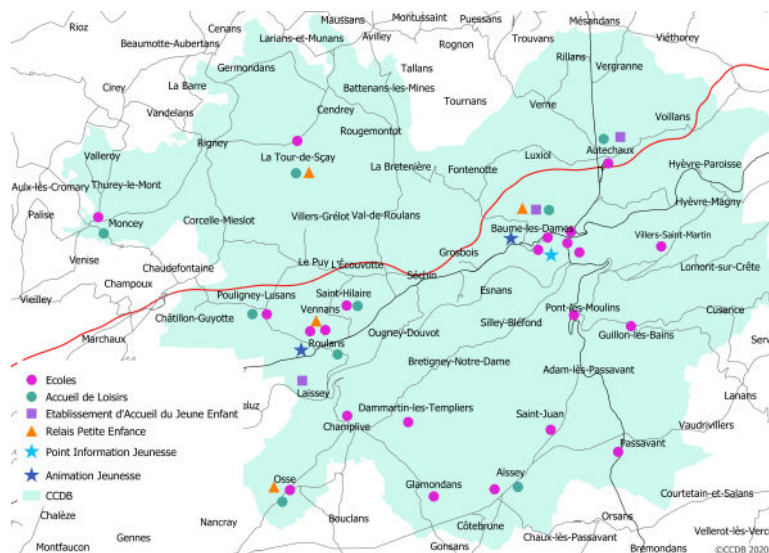
Label « Plan Mercredi »

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Projet Educatif de Territoire 2021-2024

Le PEDT/Plan Mercredi répond aux objectifs de la Charte qualité nationale:

1. La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant
2. L'accueil de tous les publics
3. La mise en valeur de la richesse des territoires
4. Le développement d'activités éducatives de qualité



Les orientations politiques

Accès à tous

Qualité éducative

Education partagée coordonnée

Identité territoriale commune

Communication Promotion des actions et des acteurs

Coordination PEEJ

Laure THIEBAUT, Vice-présidente,
laure.thiebaut@baumelesdames.org

Sophie FAIVRE, Pôle Petite enfance, enfance, jeunesse
sfaivre@doubsbaumois.org, 03.81.84.76.98

Ingrid CHABOD, coordinatrice enfance jeunesse
ichabod@doubsbaumois.org, 03.81.84.65.06



DOUBS BAUMOIS
4 rue des Terreaux
25110 Baume les Dames
03.81.84.75.90—www.doubsbaumois.org

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Qu'est-ce que le PEDT?

Démarche permettant de :

- **proposer** à chaque enfant et chaque jeune un **parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.**
- **garantir la continuité éducative** entre d'une part les **projets des écoles**, et d'autre part les **activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.**



La concertation

Suite à une évaluation par les acteurs locaux du PEdT précédent, un comité stratégique et un comité de pilotage ont été réunis pour élaborer les orientations, les objectifs et les actions du PEdT 2021-2024 et du « Plan Mercredi ».

Ces deux instances assureront annuellement le suivi, l'adaptation et l'évaluation du projet.

Les objectifs

Accès à tous

1. Action dynamique en faveur des enfants porteurs de handicap
2. Tarification équitable harmonisée et accessible
3. Prise en charge en dépassant les logiques géographiques

Qualité éducative

1. Vision transversale de l'enfant et du jeune
2. Cohérence éducative et cohésion des équipes
3. Environnement bienveillant
4. Programme d'ouverture et de sensibilisation au monde



Education partagée coordonnée

1. Liens et échanges avec les parents
2. Coéducation, concertation, respect et confiance mutuelle.
3. Construction de projets communs
4. Etapes transitoires chez les enfants et les jeunes

Identité Territoriale commune

1. Coordination du territoire
2. Notion d'appartenance à un même territoire
3. Posture professionnelle commune
4. Richesses spécifiques du territoire



Communication promotion

1. Informations aux parents
2. Supports de communication
3. Légitimité des actions et des acteurs
4. Communication visuelle

Les actions à prioriser

Le PEDT/Plan Mercredi implique:

- * Identification des besoins de l'enfant ou du jeune en situation de handicap et mobilisation de fonds dédiés
- * Adaptation de la prise en charge aux différents rythmes (pédagogie, locaux,...)
- * Evaluation des besoins des familles par site par rapport à l'offre existante
- * Déploiement de l'accès aux portails familles
- * Temps pour la concertation en faveur d'une dynamique de co-éducation (jardins partagés,...)
- * Organisation de rencontres ou temps d'échanges entre professionnels
- * Accès à la formation pour les professionnels
- * Mutualisation des ressources et des moyens
- * Sollicitation d'intervenants extérieurs qualifiés sur des domaines spécifiques
- * Communication sur les enjeux et promotion des actions passerelles
- * Diffusion d'un calendrier commun d'actions
- * Création d'une uniformité par la dénomination
- * Elaboration d'une charte intercommunale des professionnels
- * Création d'une plaquette avec toutes les coordonnées utiles et d'une carte interactive CCDB
- * Espaces d'information et d'expression (portail familles, site internet CCDB,, réseaux sociaux...)
- * Création d'objets de communication CCDB

